



allemont

Etat civil	p 2
Vie Communale	p 3 à 9
Tourisme	p 10
Vie Associative et Sportive	p 11 à 14
Patrimoine	p 15 et 18
Cuisine en images	p 19
Renseignements Divers	p 20



Mars 2013

Édito



Dans la continuité de notre politique engagée depuis de nombreuses années pour le développement maîtrisé de notre commune dans le respect de notre identité, d'une qualité de vie au service de tous, en complément aux travaux programmés de réseaux et de sécurisation de voiries, deux chantiers importants d'une durée de plusieurs mois seront engagés sur notre territoire dans les prochaines semaines.

Ces opérations de réhabilitation et de requalification, certes différentes en termes d'objectifs, ont cependant une similitude : les travaux se dérouleront en site occupé.

L'adjonction à notre salle polyvalente d'une tribune rétractable et mobile d'une capacité de 204 places nous permettra d'optimiser le caractère pluriactivités de cet équipement.

Ce confort de vue, d'écoute et d'assise très nettement amélioré nous permettra de renforcer et valoriser notre action dans le domaine culturel et d'animation, déjà très présente sur notre territoire, avec la possibilité d'ajouter le volet conférencier.

La réhabilitation des bureaux administratifs et la requalification des locaux annexes à la mairie, réalisées dans le cadre de mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, favorisera de manière significative la qualité de service à nos administrés et aussi, les conditions de travail de nos agents.

Cependant, avant d'atteindre ces objectifs qualitatifs, il conviendra de conduire des travaux à fort degré de nuisances et de contraintes pour les entreprises intervenantes, les usagers et autres utilisateurs de ces locaux en accordant une attention toute particulière au respect des modalités et consignes de sécurité sur les deux sites concernés.

Nous comptons lors du déroulement de ces opérations, sur la compréhension et la collaboration de tous.

Bien cordialement,
Le Maire,
Alain Giniès.

État civil

Naissances

Bienvenue à :

Maëlys SACCHETTI née le 03 Décembre 2012.

Célian MACHOT né le 11 Décembre 2012.

Izïa DELAUNAY PIGA née le 09 Janvier 2013.

Nina LEBORDAIS née le 17 Janvier 2013.

Jules SAMBUI né le 11 Mars 2013

Félicitations aux heureux parents.

Décès

Toutes nos condoléances à la famille de :

Jean SERT décédé le 31 Décembre 2012.

Robert JOUVE décédé le 19 Décembre 2012.

Monique FRASCA née **SOULIER**
décédée le 18 Janvier 2013.

André VERNEY décédé le 26 Janvier 2013.

Le Relais des Services Publics, en partenariat avec Pôle Emploi, **organise son premier salon de l'emploi d'été, le 11 avril 2013.**

RECENSEMENT DES JEUNES

Dans les 3 mois suivant leur 16^{ème} anniversaire, chaque jeune a l'obligation de se présenter à la Mairie de son domicile muni de sa pièce d'identité ainsi que de son livret de famille en vue du recensement militaire.



Monsieur le Maire remercie l'ensemble de la population pour avoir remis les questionnaires du recensement de la population 2013, qui s'est déroulé dans de

très bonnes conditions.

Vos réponses permettront de mieux connaître la population vivant dans la commune et en France, pour encore mieux répondre à vos besoins.

Le prochain aura lieu dans 5 ans, en 2018.

Nous vous tiendrons informés dans un prochain bulletin du résultat de cette enquête.

Vie Communale

URBANISME

**N.B. : Tous travaux extérieurs
Doivent faire l'objet d'une demande.**

N'hésitez pas à contacter la mairie en cas de doute.

**N'oubliez pas de vous mettre en conformité avec le
règlement du plan d'occupation des sols de la commune.**

1) Le Certificat d'Urbanisme (C.U.)

Le certificat d'urbanisme est un acte administratif qui indique l'état des règles d'urbanisme applicables pour un terrain donné.

Il existe 2 catégories de certificat d'urbanisme.

Leur délivrance n'est pas obligatoire, mais il est toutefois recommandé d'en faire la demande avant tout achat d'un bien immobilier.

◆ **Le CU d'information : il renseigne sur :**

- le droit de l'urbanisme applicable à un terrain,
- les limitations administratives au droit de propriété (servitudes d'utilité publique, droit de préemption...),
- les taxes et participations d'urbanisme (raccordement à l'égout, voirie et réseaux...).

Délai d'instruction du dossier : 1 mois / Durée de validité du dossier : 18 mois.

◆ **le CU opérationnel :** Il indique, en plus des informations données par le certificat d'information, si le terrain peut être utilisé pour la réalisation du projet de construction et il donne l'état des équipements publics existants ou prévus desservant le terrain.

Délai d'instruction du dossier : 2 mois / Durée de validité du dossier : 18 mois.

2) La Déclaration préalable (D.P.)

La déclaration préalable est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance.

Une déclaration préalable est notamment exigée pour les travaux suivants :

- travaux qui créent entre 5 m² ou 20 m² de surface de plancher (abri de jardin, véranda...) ou d'emprise au sol (abri non fermé, balcon...). Le seuil de 20 m² est porté à 40 m² si la construction est située dans une zone urbaine d'une commune couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé (par exemple, un plan d'occupation des sols). Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire et le recours à un architecte est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 170 m² ;
- travaux de ravalement (même à l'identique) ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (remplacement de fenêtres, réfection toiture, création, modification ou suppression d'une ouverture...);
- travaux changeant la destination d'un bâtiment (transformation d'un local commercial en local d'habitation...) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux ;
- création ou réfection d'une clôture.

Délai d'instruction du dossier : 2 mois.

Durée de validité du dossier : lorsque la déclaration préalable a été acceptée, le bénéficiaire dispose d'un délai de 2 ans à partir de la date d'obtention pour commencer les travaux. Passé ce délai, la déclaration préalable n'est plus valable.

Une fois que les travaux ont commencé, ils ne doivent pas être interrompus pendant plus d'1 an. Toutefois, ils peuvent être échelonnés à condition que chaque interruption soit inférieure à 1 an, et que les travaux exécutés d'une année sur l'autre soient suffisamment importants et significatifs.

Si les travaux ne peuvent être commencés dans le délai de 2 ans ou si le titulaire de l'autorisation prévoit d'interrompre le chantier pendant plus de 1 an, il peut demander de prolonger sa déclaration préalable d'1 an. Cette demande doit être effectuée à la mairie et doit intervenir 2 mois avant l'expiration du délai de validité de la déclaration préalable.

3) Le Permis de Construire (P.C.)

Le permis de construire est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Il est généralement exigé pour tous les travaux de grande importance.

Un permis de construire est notamment exigé dès lors que les travaux envisagés sur une construction existante :

- ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m².
- ou ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² dans les zones urbaines couvertes par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé. Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m².
- ou ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple : transformation d'un local commercial en local d'habitation),
- ou portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

S'agissant des constructions nouvelles, elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception des constructions qui sont dispensées de toute formalité et celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

À noter : le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 170 m².

Délai d'instruction du dossier : 2 mois pour une maison individuelle et/ou ses annexes, ou 3 mois dans les autres cas.

Durée de validité du dossier : idem DP.

Vie Communale

— AU SIÉPAVEO, LE DOSSIER DE LA SPL OZ/VAUJANY AVANCE —

Le Comité syndical du Siépaveo (Syndicat intercommunal d'études et de programmation pour l'aménagement de la vallée de l'Eau d'Olle) s'est réuni mardi 19 février et vendredi 1^{er} mars à la mairie d'Allemont.

Lors de la réunion du 19 février

❖ Les élus de Villard-Reculas ont présenté les plans du futur parking souterrain avec ses locaux annexes et les aménagements environnants. Le projet, dont le Siépaveo est maître d'ouvrage, comprend un parking de 40 places avec un bâtiment d'accueil, ainsi que l'aménagement de la place qui se trouve devant les commerces et un mur de soutènement qui permettra de dévier la route d'accès aux pistes. Le coût des travaux est estimé à 1 700 000 €.

❖ Le Siépaveo avait lancé un appel d'offres en vue de confier à un prestataire l'exploitation des remontées mécaniques du territoire de la commune d'Oz. Ce Mardi, le comité syndical, à l'unanimité, a déclaré sans suite le renouvellement de la DSP (délégation de service public). Il a ensuite approuvé le principe de création d'une SPL (société publique locale dont les deux actionnaires seraient le Siépaveo et la commune de Vaujany) dans le but d'assurer la gestion et l'exploitation du domaine skiable d'Oz/Vaujany.

A la réunion du 1^{er} mars

❖ Le dossier de la future SPL, mûrement pensé, étudié et réfléchi, avance. Outre les aspects juridiques, réglementaires, techniques et comptables, l'attention première des maires et collectivités concernés porte sur l'approche sociale et humaine. En effet, la DSP confiée à la Sata prendra fin le 15 mai prochain et le désir des élus est de faire en sorte que ni le personnel ni les clients des stations ne soient perturbés par ce changement. Ce vendredi, le comité syndical a donc décidé d'approuver la convention de mandat entre le Siépaveo et la commune de Vaujany pour la passation des actes juridiques nécessaires à la création de la SPL en formation et à l'installation de son activité. Une commission ad hoc a été créée et ses membres, représentants du Siépaveo, désignés. Cette commission interviendra dans le cadre de la passation des marchés : désignation d'un commissaire aux comptes, mission d'expert comptable, travaux des grandes inspections et mises en conformité réglementaires des remontées mécaniques, expertise des biens.

❖ La gestion de l'espace VTT du massif des Grandes Rousses a été confiée au prestataire Ski Anim'Alp à raison de 122 000 € HT pour la saison 2013 et 125 711 € pour la saison 2014.

— UNE PISTE DE SKI DE FOND INSOLITE —



Les « petits » de la maternelle ont découvert un magnifique terrain de jeu.

Les enfants de « petite section » de l'école maternelle ont effectué leur cycle d'initiation au ski nordique sur un parcours improvisé dans le Parc des Tilleuls. Il a suffi qu'il y ait de la neige (beaucoup !), une bosse et quelques aménagements de la monitrice Chantal Verney-Beurrier et du maître Lionel Garcin. Pendant deux semaines, les « petits » ont réalisé des progrès considérables sur ce terrain à la fois ludique et pédagogique, bien ensoleillé et situé tout près de l'école. Les montées en canard ou en escalier, les descentes « tout droit », en chasse-neige ou en ski-luge, les chutes à mourir de rire et toutes sortes d'autres techniques n'ont plus de secret pour ces petits fondeurs en herbe.

Aliette Viard

Vie Communale

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION GÉRARD GUÉNARD

De nombreux visiteurs se sont déplacés au vernissage afin d'apprécier les œuvres de Mr Gérard Guénard, artiste peintre d'Allemond.

Connaisseurs ou profanes, tous ont pu mesurer le travail de construction des tableaux et la maîtrise parfaite des techniques.

Dans son discours Mr Guénard a remercié la municipalité pour son accueil à l'Office de Tourisme puis il a dit : « Je serai heureux qu'en compagnie de mes tableaux vous puissiez ressentir une émotion... ».

EMOTIONS voilà le mot-clé, celui qui fait que l'on est, ou pas, un artiste... et ce, dans toutes les disciplines. Les émotions qui signent cette exposition sont garanties et gage de qualités artistiques certaines.

Des touches légères, apposées sur la toile, naviguent entre « Impressionnisme et Pointillisme ». Cet effet aérien et lumineux donne une singularité aux créations de Mr Guénard. Je ne peux que vous encourager à venir lire ces peintures, à l'Office de Tourisme d'Allemond jusqu'au 30 avril 2013.

A travers ses trois salles d'exposition, l'OT d'Allemond est fier de poursuivre ses actions culturelles au service des artistes locaux, sans oublier le volet Patrimoine qui nous est cher.

Ghislaine Martinez,
Vice-présidente de l'OT.



INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE



PARENTS, QUELLES DÉMARCHES ?

I – Dès maintenant :

Aller à la mairie de votre domicile avec les documents suivants :

- le livret de famille ou une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- un justificatif de domicile

- le carnet de santé ou un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge : DT polio ou un document attestant d'une contre-indication.

La mairie vous délivre un certificat d'inscription indiquant l'école où est affecté votre enfant.

2- Ensuite :

Prendre rendez-vous à l'école maternelle (par téléphone ou par mail).

L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice de l'école sur présentation :

- du certificat d'inscription délivré par la mairie de votre domicile
- du livret de famille ou d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- du carnet de santé ou d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (DT Polio)

L'inscription doit être faite au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire.

Vie Communale

MADAME LA MINISTRE EN VISITE DANS LA VALLÉE DE L'EAU D'OLLE



Le maire Alain Giniès, en compagnie de ses collègues maires de la vallée, a accueilli Sylvia Pinel, ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme. Étaient présents : le préfet de l'Isère Richard Samuel, le sénateur

Michel Teston, vice-président de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, Jacques Chiron, sénateur de l'Isère, la députée Marie-Noëlle Battistel, le conseiller général Christian Pichoud, des élus et professionnels du tourisme. Alain Giniès a brièvement évoqué l'histoire de la vallée de l'Eau d'Olle, les bouleversements liés à l'aménagement de Grand'Maison, et le développement touristique de l'après-barrage. Il a annoncé les projets (liaison téléportée, hébergements...) et a regretté les contraintes liées aux risques naturels en matière de développement urbanistique. Il a fait part de son inquiétude quant au projet du gouvernement qui envisage de réduire les périodes de congés scolaires. Le maire d'Oz Charles-André Zurcher a insisté sur l'effort des collectivités en matière d'accueil des saisonniers. André Salvetti, maire de Bourg d'Oisans, a souligné l'importance

du tourisme estival dans la plaine. Marie-Noëlle Battistel a regretté, sur le plan social, la diminution croissante du nombre de classes de neige. Yves Genevois, maire de Vaujany et président d'Oisans Tourisme a présenté cette structure, organe fédérateur du tourisme en Oisans, avec ses deux missions principales : faire briller l'image de l'Oisans et mutualiser les compétences. Tous ces sujets, économiques, sociaux et environnementaux ont été appuyés par Christian Pichoud chargé du développement économique et du tourisme en Isère. La ministre a été à l'écoute de tous. Elle a apprécié l'accueil montagnard, la solidarité du territoire Oisans, sa démarche environnementale et son orientation vers un tourisme social



Vie Communale

DES AIDES POUR « SORTIR DU MAL-LOGEMENT »



Vous habitez un logement qui manque vraiment de confort ? Savez-vous que vous pouvez obtenir des aides pour réaliser des travaux ?

Le Conseil général de l'Isère avec l'Anah (Agence nationale pour l'habitat), l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement), la CAF (Caisse d'allocations familiales) et l'ARS (Agence régionale de santé) lance un dispositif

de lutte contre le mal-logement avec des aides pour les propriétaires et les locataires occupant un logement privé.

En Isère, environ 30 000 logements seraient sans confort, voire dangereux. Ces logements sont le plus souvent occupés par des ménages qui n'ont pas les moyens financiers d'engager des travaux ou par des locataires qui ne savent pas à qui s'adresser.

Comment savoir si vous êtes dans une situation de mal-logement ?

1°) **Votre logement est dangereux**, il ne vous protège pas des accidents et des intoxications.

Par exemple : vous risquez de chuter dans les escaliers ;

l'installation électrique est dangereuse (fils électriques apparents)...

2°) **Votre logement n'est pas étanche**, il ne vous protège pas de l'extérieur.

Par exemple : la toiture est en mauvais état ; les fenêtres laissent entrer l'air et la pluie ; les murs présentent des traces d'humidité...

3°) **Votre logement n'est pas assez chauffé**, vous ne possédez pas de chauffage ou il ne fonctionne pas ; vous avez ajouté des appareils pour vous chauffer ; vous ne vous chauffez plus car vous ne pouvez pas payer vos factures...

4°) **Votre logement ne permet pas une hygiène correcte**, vous n'avez pas d'eau potable ; pas d'eau chaude ;

il n'y a pas de séparation entre les WC et la cuisine...

Que faire si vous êtes dans une situation de mal-logement ?

Si vous êtes dans une des situations ci-dessus, vous pouvez téléphoner au **numéro vert : 0800 300 163** (appel gratuit depuis un fixe). Un opérateur vous accompagnera dans toutes vos démarches administratives, techniques, financières et juridiques.

LE CAFÉ DE L'AIGUILLE

Le 21 Juin prochain, rendez-vous au Café de l'Aiguille : FÊTE DE LA MUSIQUE.



SAINTE AGATHE 2013 AU RESTAURANT L'ÉTAPE



Vie Communale

OPÉRATION 500 COMPOSTEURS

Dans le cadre de son Plan Climat Énergie Territoriale, la Communauté de Communes de l'Oisans, propose aux habitants de l'Oisans des composteurs et lombricomposteurs à prix préférentiels : composteur en bois : 40 € composteur en plastique : 20 € lombricomposteur : 75 €

1. Inscription et choix du modèle : compostage @ccoisans.fr, 04 76 11 01 09 avant le 19 avril 2013.
2. Envoi du chèque à l'ordre du trésor public pour confirmation de la réservation accompagné des références de la commande jusqu'au 22 avril 2013 inclus à l'adresse suivante : Communauté de communes de l'Oisans – 2 chemin château gagnière - BP 50 – 38520 BOURG D'OISANS.
3. Dès réception du chèque, la communauté de communes retourne un bon de retrait.
4. Appel d'offre pour achat composteurs et lombricomposteurs sera lancé selon les commandes.
5. Livraison par le ou les fournisseurs à la PFT (Livet).
6. Livraison des communes selon les commandes par le service entretien de la CCO.
7. La CCO prévient les particuliers ayant réservé que leur commande est disponible dans leur commune.
8. Retrait de la commande par les particuliers sur présentation du bon de retrait dans leur commune.



Opération 500 Composteurs

Dans le cadre de son Plan Climat, la Communauté de Communes de l'Oisans propose des composteurs à prix préférentiel.

40 Euros **20 Euros** **75 Euros**

Composteur bois Composteur plastique Lombricomposteur

Renseignements et réservations
Avant le 19 avril 2013

04 76 11 01 09
compostage@ccoisans.fr
<http://www.ccoisans.fr/>

Oisans
Communauté de Communes de l'Oisans

CCAS



COLIS DE NOËL

C'est lors d'une après-midi conviviale et appréciée de tous que le CCAS a remis environ 120 colis de Noël aux personnes présentes.

Une aubade de la chorale Chant'Oisans fut suivie d'un goûter où thé, café, jus de fruits, accompagnés de délicieux gâteaux confectionnés « amoureuxment » par les bénévoles du CCAS ont fait le plaisir de toute l'assemblée.

Conclusion : de l'avis de tous, formule à reconduire.



REPAS DES TÊTES BLANCHES

En raison de l'indisponibilité de la salle polyvalente pour cause de travaux, le repas des « Têtes Blanches » initialement prévu le 5 mai 2013 est reporté au 6 octobre 2013.

Alors, notez ce prochain RDV sur vos agendas !

Vie Communale

A LA BIBLIOTHÈQUE

La face cachée de l'Iceberg

*C'est chouette le métier de bibliothécaire !
On lit toute la journée et de temps en temps,
on prête des livres,
Oui, mais pour cela il faut avant,
pendant et après...*



Choisir en librairie, commander sur catalogue, Internet ...



Réceptionner les commandes, comparer le bon de commande et le bon de livraison vérifier l'état des livres, les tamponner...



Pour les achats s'informer (magazines, Télé, Radio, Besoins, suggestions des lecteurs...)



Indexer, Coter, Cataloguer



Equiper les livres :
Cote, Code-barre, Genre
Thème, porte-fiche...
Les couvrir.



Enregistrer chaque lecteur sur l'ordinateur.



S'occuper du prêt, du retour des livres.



Au retour des livres, vérifier leur état, les réparer si nécessaire, les nettoyer, les sortir de l'ordinateur.



Ranger les livres, en vérifiant que les livres sur les étagères sont bien classés.



Négocier le Budget
(Achat de meubles,
Nouveaux supports : Mangot,
DVD...)



Faire la comptabilité, le courrier, remplir des questionnaires, des formulaires, des déclarations, des rapports d'activité pour Pierre, Paul, Jacques. Sans oublier de recevoir les classes, de préparer des expositions et de décorer la Bibliothèque tout au long de l'année bien sûr...

... et oui... des fois... pendant, plutôt après, mais aussi avant,
il faut faire tout cela et d'autres choses.



NOTRE PROJET « LOUP »

Pendant le mois de décembre, nous avons travaillé sur le loup.

Nous sommes allés voir l'exposition à la bibliothèque. On a pu apprendre plein de choses sur le loup. Il y avait aussi un vrai loup empaillé. Nous avons pu l'observer, le dessiner, le commenter.

C'était super, car c'était très bien décoré.

Nous avons rencontré Pierre-Emmanuel Briaudet, qui est le spécialiste des loups en Isère. Il nous a expliqué plein de choses. C'était passionnant. Il nous a montré des empreintes de loup. Nous avons comparé des crânes de loups et des crânes de chiens.

Nous avons étudié « Noël chez Papy Loup », et la maîtresse nous a lu plein d'autres livres de la bibliothèque sur le loup : des albums et des documentaires.

En classe, nous avons tous fabriqué un « lapbook » sur le loup. C'est comme un livre dans lequel il y a des languettes à tirer, des cartes à regarder, des roues à tourner...

A la bibliothèque, nous avons fait des jeux pour voir si nous connaissons mieux le loup, après tout ce travail.

Nous avons adoré et nous aimerions que ça se refasse ! Nous avons passé de très bons moments !

Merci Monique, Nylla, Leslie, Yannick, Charlie.

La classe de CP

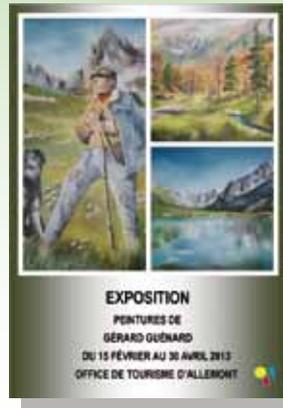
TOURISME

Spectacles, à l'affiche, Salle polyvalente à 21h : 5€ / adulte et gratuit pour les moins de 12 ans.



Expositions à l'Office de Tourisme :

Peintures de M. Gérard Guénard jusqu'au 30 avril 2013.
 « **Allemont en Hiver** » avec des photos et accessoires d'époque (luge en bois, journaux de 1968, chaussures de ski ..)
Espace patrimoine : un grand merci à ceux qui nous permettent de découvrir ou redécouvrir des objets rares aujourd'hui tels que...manche à gigot, casque de pompier, galoches...



A VENIR : expo, musée, festival

LES LAGOPEDES en partenariat avec l'ONCFS

LES PEINTRES DU RIVIER

Musées en fête au Rivier d'Allemont, les 18 et 19 mai

JAZZ'ALLEMONT le samedi 06 juillet

Raconte-moi Allemont en tournée

Vendredi 29 MARS à 21h, Salle du Jeu de Paume à Vizille.

Dimanche 07 AVRIL à 21h, Amphibia aux 2Alpes.

Les réservations se font directement auprès des Services Culturels :

Vizille 04 76 78 86 34

Amphibia 04 76 79 62 62



Le 14 février : nous avons fêté les amoureux !

En effet, à l'occasion de la **St Valentin** une rose rouge a été offerte aux visiteurs de l'OT.

Raquette et Ski Nordique à Allemont



L'Echo des Montagnes, au col du Glandon, à l'orée de Belledonne, les 24 et 25 août 2013

Situé à 1924m d'altitude, le col du Glandon est un lieu de passage entre l'Isère et la Savoie et relie les vallées des Villards, de l'Eau d'Olle et des Arves. **Au programme** : Exposition sur le thème du col « lieu de passage » ; Randonnées familiales avec accompagnateurs ; Démonstration de chiens de troupeaux ; Animation « Dialogue avec un troupeau » ; Produits du pays avec le marché de pays ; Salon technique présentant du matériel innovant pour les alpages et les aménageurs.

Samedi soir : gigantesque illumination aux flambeaux, en musique!

Vie Associative

SKI NORDIQUE GRANDES ROUSSES OISANS



DE PIED EN CAPE

Comme dans un spectacle d'Arturo Brachetti, le SNGRO aurait rêvé de porter une nouvelle tenue en un clin d'œil.

Mais, le maestro n'étant pas disponible pour nous donner des cours de transformisme, notre représentation a duré 6 mois de juin à décembre 2012.

Les adhérents ont trouvé le temps long, mais les acteurs du SNGRO, sur la scène, n'ont pas vu le temps passer.

Un devis de 18 000 euros pour 60 ensembles complets (combinaison et sur-chauds haut et bas), nous a obligés à peaufiner la mise en scène ! Recherche de partenaires privés et publics pour nous soutenir ! SAF hélicoptères, MBTM, ERIC ingénierie, La Douce Montagne, l'énergéticien Vatenfall, et les communes d'Allemont et de Vaujany ont répondu favorablement à notre quête.

Début décembre, elles arrivent enfin !!!

Vous pouvez les admirer sur cette photo prise au col d'Ornon. Nous avons fait le choix de conserver nos couleurs initiales (gris, orange et bleu).



En compétition, les jeunes sont reconnaissables de loin sur la neige, et plus aucun, ne peut échapper à nos encouragements.

Du coup, le nombre de podiums a augmenté et les résultats sont globalement en hausse (peut être, quand même, que le travail de l'entraîneur y est pour quelque chose !!).

Les meilleurs résultats :

Coupe du Dauphiné :

Méaudre, 5 janvier 2013, skate :

- 1^{ère} Thaïs Barthélémy (Minime1)
- 3^{ème} Tanguy Bois-Farinaud (jeune 2)
- 3^{ème} Thibault Mondon (sen)

Villard de Lans, 13 janvier 2013, classique :

- 2^{ème} Julia Favier (minime2)

Fond D'Urle, 3 février 2013, classique :

- 1^{ère} Julia Favier
- 3^{ème} Hugo Lebar (benjamin2)
- 3^{ème} Alexandre Josserand (cadet2)

Col de Porte (parcours technique) :

- 3^{ème} Geoffrey Bois-Farinaud (minime2)
- 3^{ème} Denalie Forestier (benjamine2)

National :

Arvieux du 01 au 03 février 2013, étape du championnat de France, 2^{ème} Tanguy Bois-Farinaud (jeune2).

Arèche, Beaufort, samedi 09 février 2013, étape du championnat de France cadet, 8^{ème} Alexandre Josserand et 1^{er} dauphinois.

Longue Distance : Marathon ou plus

Thibault Mondon, 9^{ème} place à la Foulée Blanche, victoire à la traversée de la Chartreuse, 14^{ème} place à la Transjuracienne.

Le club a déménagé... Vous nous trouvez désormais dans les locaux du foyer de ski de fond (ancienne poste).

Découvrez toute la vie du club, au jour le jour sur le site : <http://nordicoisans.wordpress.com>

Le club en profite également et invite ses anciens adhérents pour fêter ses 30 ans, le 22 juin 2013 à la maison pour tous d'Allemont.

Bonne fin de saison !

Vie Associative

SOU DES ECOLES



Le Père Noël a déposé sous le sapin de l'école maternelle des véhicules de cour et a offert aux gourmands de tous âges de délicieuses bûches au chocolat.

Nous avons participé au Téléthon qui a eu lieu malgré des conditions météo capricieuses. En effet la neige s'était invitée ce jour-là sur la place Château Tranquin où nous avons vendu crêpes et gaufres au profit de l'AFM (Association Française contre les Myopathies). Les divers dons et ventes se sont montés

à environ 600€. De tout cœur MERCI.

Nous avons organisé notre traditionnel LOTO fin janvier où environ 115 personnes sont venues partager un moment convivial autour du snack et du stand « pâtisseries » confectionnées par les parents que nous remercions chaleureusement.

Venez nous retrouver le dimanche 16 juin 2013 : KERMESSE dans le parc des tilleuls.

A très vite.



Depuis le 2^{ème} trimestre scolaire : l'association offre la possibilité aux enfants de s'initier au trapèze et au tissu en installant un portique dans la salle polyvalente d'Allemont tous les mercredis matins de 10h à 12h (sur inscription).

Ois'anim intervient aussi à Bourg d'Oisans dans le cadre du périscolaire tous les vendredis soirs permettant ainsi aux enfants d'essayer une nouvelle activité à la sortie de l'école.

2 projets scolaires sont en cours cette année : à Domène (depuis janvier) et à Mizoën (dès avril).

Au niveau des animations : Notre clown Willy a proposé



une « animation clownesque » lors du Noël de l'école maternelle d'Allemont.

Pendant les vacances de février, les clowns de l'association (Greg et Willy) vont intervenir 4 fois pour animer le bas des pistes et les restaurants d'Oz en Oisans.

Les projets estivaux sont en cours de réalisation avec sous réserve : une semaine Cirque à Oz-en-Oisans ; une semaine cirque à la Ferme à Venosc et les traditionnelles initiations cirque dans les structures touristiques de l'Oisans ou animations lors des fêtes de village.

La Présidente, Melle LEBERT
La secrétaire, Mme ROLLAND



FLAVEO

L'association FLAVEO a procédé, le 15 décembre 2012, au tirage au sort de sa tombola :

1. lot : un Lecteur DVD Blu-Ray Home Cinéma gagné par Mr Rambaud Yannis.
2. lot : un panier gourmand gagné par Mr Ronat Guillaume.
3. lot : un panier gourmand gagné par Mme Desorges Gaëlle.
4. lot : un panier gourmand gagné par Melle Masson Muriel.
5. lot : un panier gourmand gagné par Mme Challon Mireille.
6. lot : 2 reblochonnades, offertes par le Café de l'Aiguille, gagnées par Mme Anthunez Cécilia.
7. Lot : 2 pizzas, offertes par le bar de l'Eau d'Olle, gagnées par Mr Mauté Mickaël.
8. lot : un séjour d'une semaine à Allemont, offert par la Mairie d'Allemont, gagné par Mr Matuszczak Raphaël.

Et de nombreux autres lots offerts par : l'OT d'Allemont, La Cabane à Ski d'Oz Station, l'OT et la Mairie de Vaujany.

L'association FLAVEO les remercie ainsi que les commerçants qui nous ont aidés pour la vente des cases : Bureau de tabac, Café de l'aiguille, Epicerie LAC ALIMENTATION.

Merci également aux personnes présentes lors du tirage. Félicitations aux heureux gagnants !

Prochains rendez-vous sportifs :

Tournoi de foot à Vaujany, Espace Loisirs, le Dimanche 02 Juin 2013 à 13h00.

Tournoi de foot à Allemont, terrain de football communal, Dimanche 07 Juillet 2013 à 13h00.

<http://www.flaveo.sitew.com> - flaveo2008@hotmail.fr

La Présidente, Stéphanie DUQUESNOY

CHANT'OISANS

Fête la musique à Allemont le 21 juin 2013, salle polyvalente, 20h.

En concert avec les Ecoles d'Allemont le 25 juin

Vie Associative

DES NOUVELLES DU SKI CLUB OZ ALLEMONT



Un fourgon embelli....

Le fourgon du ski club a pris de belles couleurs !... Le voici vu de dos... Merci à tous les sponsors qui nous aident à entretenir le fourgon... (Dans le prochain numéro, nous vous montrerons les autres faces !...).



Des résultats plus qu'encourageants...

Groupe minimes :

De très bons résultats de la part de tous les jeunes avec une mention particulière à Paul Collomb Patton qui est au comité du Dauphiné. Etant parmi les 15 meilleurs nationaux de sa catégorie, il est allé défendre la France, sous les couleurs du ski club Oz Allemont (ce qui n'est pas rien !...), lors d'une course internationale en Suisse.

Les minimes dans le circuit régional :

- Paul Collomb Patton 2^{ème} du classement régional actuel avec une 2^{ème} place au géant des 2 Alpes, 2^{ème} place au slalom géant de l'Alpe d'Huez et une 1^{er} place au Super combiné.
- Rudy Deflisque est 15^{ème} actuellement du classement régional.
- Maud Combe est 16^{ème} du classement actuel régional Fille.



Le groupe Cadet, Junior, Sénior avec Manu Pantyra.

Groupe Cadets / Masters :

Une très bonne ambiance dans ce groupe. Une réelle bande de potes avec un bon esprit.

Florent Lafay finit 2^{ème} Cadet au grand prix Mazuel de l'Alpe d'Huez. Et les autres ? Ils ne sont jamais bien loin et se battent très honnêtement pour être dans les meilleurs. La plupart d'entre eux préparent activement leur monitorat.

En ce qui concerne le groupe benjamin : Pas trop de résultats en ce moment, mais vu les bonnes choses que l'on voit aux entraînements, ça va venir !!...

Pour les poussins :

Alizée Pantyra 3^{ème} poussine à la course régionale du Chazelet.

Et nous terminons avec les plus petits, la relève....

Ils ont participé à 3 courses ce début de saison (Energiapura atomic cup, une course de district à Auris et la course « les Choucas » aux 2 Alpes).

Verney Flavien finit 6^{ème} de sa catégorie d'âge à l'Energiapura Atomic cup.

Un soutien sans faille...

Des résultats plus qu'encourageants donc, mais qui ne seraient pas à ce niveau si nous n'avions pas le soutien de nos communes pour prendre en charge tous ces jeunes.

Un club dynamique....

Le slalom parallèle régional poussin a eu lieu le dimanche 10 février sur le front de neige à Oz. 110 skieurs étaient au rendez-vous. Ils sont venus de tous les massifs de la région (Vercors, Chartreuse, Belledonne, Oisans) pour s'affronter sur cette belle épreuve. Nous remercions l'ESF de l'Alpe d'Huez qui en a assuré le chronométrage.

Une superbe organisation grâce aux bénévoles du club, à la Sata, à la commune et à l'office du tourisme de Oz qui, comme toujours, se met en quatre pour faire de nos manifestations de beaux événements.



Le parallèle tracé sur le front de neige à Oz station

Un club où l'on partage de bons moments...

Vous êtes désolés d'avoir raté la super soirée « moules frites » ? Rassurez-vous : le club organise une soirée (repas et soirée dansante)

Le 27 avril 2013 à la salle polyvalente à Allemont
Sortez vos agendas !

La compétition vous tente ? Venez vous joindre à nous...

Renseignements : 06 09 31 13 21 ou 06 21 200 134

Vie Associative

LE RIVIER D'ALLEMONT

L'Assemblée Générale ordinaire de l'Association La Riviétoise a eu lieu le 20 octobre 2012 à la salle des fêtes du Rivier. Elle s'est achevée par le renouvellement, pour les 3 prochaines années, du Conseil d'Administration. Voici sa nouvelle composition :

Président Louis CHATEL, Vice-Président Maurice TRESALLET, Trésorière Anne-Marie HARTLEY, Trésorière adj. Marie-Claude LACAZE, Secrétaire Hélène MICHELI, Secrétaire adj. Lionel BOUVET, Membres du CA Elisabeth CHATEL, Paolo PARENTI, Patrick PELESZEZAK.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui nous ont précédés permettant à notre association d'avoir 28 ans en mai. Merci à tous nos adhérents. Merci aux indispensables bénévoles qui nous épaulent si bien à chaque manifestation. Merci Monsieur Le Maire, Mesdames et Messieurs les élus pour vos soutiens. Enfin merci à tout le personnel administratif et technique.

Louis Chatel.

LA CLASSE 58

L'Association de l'Amicale de la Classe 58 va organiser deux événements cette année 2013.

"La croisière des 75 ans" en novembre, une circulaire va être envoyée rapidement à tous les adhérents, pour une réservation dès l'Assemblée Générale. Une autre sortie "découverte" en Bourgogne en septembre. Ces événements se feront quel que soit le nombre de participants.

DATE A RETENIR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE SAMEDI 30 MARS 2013.

11 h - Assemblée Générale statutaire, salle Belledonne.

12 h 30 - Repas Salle Polyvalente.

Chaque adhérent sera informé individuellement par convocation.

Le Président.

NOUVELLE RÉUSSITE POUR LA FOIRE AU BOUDIN

La foire au boudin, manifestation organisée par l'association Eau d'Olle Activités et devenue incontournable au fil des ans, a eu lieu dimanche 3 mars. Soleil et douceur étaient au rendez-vous, tant pour la préparation tout au long de la journée de samedi que pour la cuisson, à la chaudière sur feu de bois, et vente au public dimanche matin. Préparé suivant une recette ancestrale, le boudin, que les clients pouvaient goûter sur place, était véritablement délicieux. Il faut dire qu'il ne pouvait en être autrement, compte tenu des ingrédients qui avaient été ajoutés au sang de porc :



lait, oignons, épinards, beurre, épices, chapelure et rhum. Le tout était de réussir le mélange et la cuisson qui est une opération délicate. Mais avec l'habitude et quelques astuces de la solide équipe de bénévoles, tout s'est très bien passé. Les touristes et les visiteurs de passage ont observé, pris des photos et posé des tas de questions concernant les coutumes, la recette, la cuisson (température de l'eau, temps de « trempage »...) A midi, les 220 kilos de boudin préparés étaient vendus.



Patrimoine

LA FONDERIE D'ALLEMONT ET L'HÔTEL DE LA POSTE

Merci à Elisabeth Genevois pour son article et ses photos



Au début des années 1900, la Fonderie d'Allemont était encore peu construite comme on peut le voir sur cette carte postale.

Le premier bâtiment à droite était une partie de ce qui allait devenir « L'Hôtel de la Poste ».

L'histoire de cet hôtel, ancien « Relais de Poste », est étroitement liée à celle de la famille Giroutru.

Les archives de cette époque indiquent : Hippolyte Giroutru*, cultivateur propriétaire, aubergiste et voiturier.



(*Plusieurs des 8 enfants d'Hippolyte auront des activités à la Fonderie : Albert aura l'hôtel de la Poste, Alexandre la boulangerie en face de l'hôtel avant de créer l'hôtel des Tilleuls, Emile la boucherie, Nelly le bâtiment qui abritera la première poste à côté de la boucherie).

L'hôtel s'est agrandi par la suite avec, donnant sur la route, le café et deux salles de restaurant, et, donnant sur la cour, une grande cuisine.

Dans les années 50, la devanture du café s'est modernisée avec de grandes baies vitrées et une ouverture sur la cour.

Patrimoine

TAXI, CORRESPONDANCE ET RECETTE VFD

Merci à Elisabeth Genevois pour son article et ses photos

En plus de l'hôtellerie, les descendants d'Hippolyte Giroutru assurèrent eux aussi le rôle de transport du courrier et des passagers.

Blanche Décarroux se souvient de son grand-père Albert, fils d'Hippolyte, emportant le courrier à Rochetaillée, sur son traîneau tiré par un ou des chevaux.

Par la suite on s'est motorisé. Léon, fils d'Albert assurait la correspondance avec le train puis avec le car à Rochetaillée. Il avait un petit car « L'Unic ».



Lorsqu'il est parti à la guerre de 39-45, sa femme Aurélie (dite Lili), a passé le permis transport en commun (troisième femme de l'Isère à l'obtenir à ce moment-là...) pour le remplacer.

Ensuite, c'est la "Peugeot 402" grand modèle, qui comportait deux strapontins entre les sièges avant et les sièges arrière, qui a fait le taxi. A l'époque, il y avait peu de voitures et les habitants des hameaux autour d'Allemont faisaient souvent appel au taxi pour se déplacer.



Lorsque les cars VFD sont venus jusqu'à la Fonderie, l'arrêt principal se faisait devant l'Hôtel de la Poste où l'on donnait les billets et où l'on faisait dépôt des colis.



ALLEMONT
REGIE VFD
RECETTE AUXILIAIRE
OUVERTE
AUX
VOYAGEURS - BAGAGES
MESSAGERIES

Quand Aurélie laissa l'hôtel à sa fille Andrée, le taxi et la correspondance avec les cars VFD à Rochetaillée continuèrent avec son gendre Roger Genevois.

La "Renault Frégate" fut une de ses voitures.

A sa retraite, sa "Frégate-Domaine" bleue sera vendue à la commune et, conduite par Monsieur Combe, assurera le premier ramassage scolaire.

La correspondance avec les VFD fut alors reprise par Paul Simon (dit Coco).



Patrimoine

L'HÔTEL DE LA POSTE

Merci à Elisabeth Genevois pour son article et ses photos



Pendant de nombreuses années le centre animé et commerçant de la Fonderie se trouvait dans ce quartier avec la mercerie de Mme Verney et l'hôtel de la poste, la boulangerie, la poste et la boucherie.

Plus tard, dans le virage, ont ouvert le café-bar de Mme Vieux (dite Mémé Vieux) et le tabac-journaux de Mme Giniès.

Par la suite, la crêperie de la famille Savioux a pris la place de la boulangerie pendant quelques années.



Au café de la poste, les occasions étaient nombreuses pour se retrouver : les gens du pays, les copains...



Tout au fond de la cour, au bas de la côte il y avait deux grands jeux de boules, lisses et plats pour la "lyonnaise", toujours entretenus car ils étaient très fréquentés.



Le concours de boules était un événement important et il fallait faire vite pour servir à boire à une ruée de joueurs pendant les intermèdes entre deux parties...

Ce jour-là, la buvette au terrain de sport était souvent tenue par la famille.



Patrimoine

L'HÔTEL DE LA POSTE

Merci à Elisabeth Genevois pour son article et ses photos



Vers 1952, le bar a été installé, ce qui a été un grand changement pour les serveuses de la famille qui n'avaient plus à transporter les bouteilles depuis la cuisine pour servir les clients.

*Je dis bien les serveuses : car les hommes ne servaient pas ou exceptionnellement...
Albert Giroutru avait coutume de s'installer à la table près de la porte de la cuisine et tapait avec sa canne pour qu'on vienne le servir !*

Au restaurant, en semaine, venaient manger des ouvriers, des représentants de commerce, etc..., et le dimanche, des familles, souvent des habitués, et parmi eux des pêcheurs de truites.

En été, l'hôtel recevait des pensionnaires, des familles dont certaines sont restées fidèles pendant des années.



On servait aussi en terrasse et dans le jardin, sous les acacias.

Les clients appréciaient la cuisine simple et savoureuse d'Alexandrine, belle-fille d'Hippolyte et femme d'Albert Giroutru, entièrement au beurre (qu'elle fabriquait elle-même), faite avec les œufs, le lait, les poulets et les lapins de son élevage, ainsi qu'avec les patates, salades, haricots, choux, courges, courgettes etc...de son jardin. Il y avait aussi les cerises, les prunes, les pommes, les poires et les noix ramassées dans "la côte", et le miel de Léon, son fils, apiculteur passionné.

Sa petite-fille Andrée, dite Dédée, a hérité des dons de cuisinière de sa grand-mère, et a continué la tradition des légumes frais que cultivait son mari Roger Genevois.

Elle a régalé de nombreux clients dont certains se souviennent encore de ses bons petits plats et de ses desserts...comme les îles flottantes !

L'activité du restaurant et du bar a beaucoup augmenté au moment du chantier du barrage, et deux de leurs filles, Régine et Brigitte sont venues travailler avec leurs parents.



En 1985, quand l'heure de la retraite est venue pour eux, l'Hôtel de la Poste a été définitivement fermé.

En 1998, il est devenu la "Résidence des Chuzeaux" qui a conservé les murs extérieurs de l'hôtel.



Cuisine en images

TARTE CITRON MERINGUÉE

Merci à Stéphanie Duquesnoy

Préparation : 20 min.
Cuisson : 40 min (10 + 20 + 10).

Ingrédients :

1 pâte sablée (ou autre suivant les goûts !)
75 gr de sucre semoule
40 gr de farine
50 cl de lait
Un zeste de citron
Un jus de citron (6 ml environ)
4 oeufs
40 gr de sucre glace
Une pincée de sel

Décor(s) :

chocolat en poudre
vermicelles multicolores
personnages
sucre glace



Recette :

Préchauffer le four à 210 °C (thermostat 7).
Etaler la pâte dans un moule. La piquer à l'aide d'une fourchette.
Faire cuire 10 min sans garniture.
Préparer le jus et le zeste de citron.
Dans une casserole, porter le lait à ébullition avec le zeste.
Mélanger la farine avec le sucre semoule.
Ajouter les jaunes d'œufs et le jus de citron en remuant.
Ajouter également le lait et remuer vivement.
Verser l'appareil dans le fond de tarte.
Enfourner 20 minutes à 180° (thermostat 6).
Commencer à monter les blancs en neige seuls, puis ajouter le sel et enfin le sucre glace.
Napper la tarte.
Enfourner pendant 10 min à 120° (thermostat 4).
Afin de donner une jolie couleur dorée à sa tarte,
On peut la mettre au « grill » quelques minutes !
A la sortie du four, laisser refroidir la tarte.
Décorer à sa convenance et mettre au réfrigérateur.



Dégustez, c'est prêt !
Et bon appétit bien sûr !



- A conserver au réfrigérateur.
- A servir frais, à tout moment de la journée !!!

Variantes – Conseils - Idées :

On peut varier le type de pâte : brisée, sablée, feuilletée et aussi la faire soi-même !
On peut décorer sa tarte avec de jolis vermicelles multicolores, des personnages et autres !



Photo: Martinez M.

Après une halte à la bibliothèque d'Allemont où elle a ravi les écoliers, la louve a passé l'hiver à la Maison de la Faune de Vaujany où elle a ravi les nombreux visiteurs.

Fin avril, elle rentrera, au Rivier d'Allemont. Elle attend votre visite pour les journées des « **Musées en Fête** », samedi 18 et dimanche 19 mai 2013, à la Maison du Bouquetin.

(Opération en partenariat avec le Conseil Général de l'Isère).

Le 18/05: Conférence de Mr. Claude Muller, sur la cuisine traditionnelle des Alpes.

Renseignements divers

Mairie d'ALLEMONT

Mr le Maire reçoit sur R.V.

Heures d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Le samedi matin de 8h30 à 11h30

Tél : 04.76.80.70.30

Fax : 04.76.80.76.47

Courriel : mairie@allemont.fr

Portable de l'élu de permanence :

06.73.77.06.03

Permanence Architecte conseil :

3^{ème} vendredi du mois de 9h à 12h

en mairie sur rendez-vous

Assistante sociale :

sur rendez-vous

au 04.76.80.03.48

Déchèterie :

Ouverture mercredi 14-17h, samedi

9h-12h et 14h-17h, dimanche 8h-12h

Ramassage objets encombrants :

dernier jeudi du mois.

Services techniques : 04.76.80.73.12

Bibliothèque : 04.76.80.77.19

Ecole Élémentaire : 04.76.80.75.33

Ecole Maternelle : 04.76.80.70.72

Piscine : 04.76.80.70.40

Régie électrique : 04.76.71.40.92

Urgence/Dépannage : 04.76.71.42.38

Urgence Eau : 06.73.77.06.03

hors ouverture mairie

Camping Municipal : 04.76.80.76.88

Salle polyvalente et Tennis : 04.76.80.73.66

Base nautique : 04.76.80.76.11

Office de Tourisme : 04.76.80.71.60

Foyer de ski de fond : 04.76.79.81.13

A.D.M.R. : 04.76.11.06.39

La Cure : 04.76.80.71.65 / 06.33.76.47.04

Agence Postale RSP : 04.76.80.53.28

Hydrelec : 04.76.80.78.00

Cabinet Médical : 04.76.80.68.81

Pharmacie C. Béra : 04.76.80.78.64

Kinésithérapeutes : 04.76.79.81.63

Cabinet Infirmiers :

B. Hanotel - S. Demongeot : 04.76.79.84.39

S. Le Quang - S. Gilbert : 06.75.79.44.84

Psychopraticienne : 04.79.96.24.27

Gendarmerie : 04.76.80.00.17

Pompiers : 18

(à partir d'un portable) 112

Allemont Taxi : 04.76.79.89.98

06.99.69.38.38

Garage Scarpa : 04.76.80.70.16

OPAC Echirolles : 04.76.22.07.48